

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 01/10/12

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20120921-64855-DE-1-1_0

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 21 septembre 2012

**POLITIQUE A04 AMÉLIORER LES GRANDS ÉQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX
AIDE À L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES
ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS PUBLICS
SUBVENTIONS AUX COMMUNES D'AULNAY-SUR-MAULDRE, DE FRENEUSE,
RAIZEUX, SENLISSE, SONCHAMP, LE VÉSINET ET AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE BONNIÈRES**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M. JEAN-FRANÇOIS BEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil général du 24 novembre 2006 adoptant la politique départementale de l'environnement ;

Vu la délibération du Conseil général du 25 novembre 2011 relative au plan climat-énergie territorial et au dispositif d'aide à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics dont délégation est donnée à la Commission Permanente pour attribuer des subventions dans ce cadre ;

Vu les accords de commencement anticipé des travaux accordés aux communes de Freneuse et du Vésinet en date du 21 juin et au SIVOS de Bonnières en date du 10 juillet ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

L'attribution des 7 subventions détaillées dans l'annexe 1 ci-jointe au titre du dispositif d'aide à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics pour un montant total de 130 792 €.

Les crédits correspondants sont et seront inscrits sur le chapitre 204 article 204142 du budget départemental, exercices 2012 et suivants.

Aide à l'amélioration des performances énergétiques dans les bâtiments publics (premier volet)

Collectivité	Nature des travaux	Montant des travaux HT liés à l'amélioration des performances énergétiques	Dépense subventionnable plafonnée à 50 000 € HT par an par collectivité	Subvention proposée (taux 50 %)
Aulnay-sur-Mauldre	Isolation des plafonds et des murs de la salle polyvalente	32 914 €	32 914 €	16 457 €
Freneuse	Changement des menuiseries du groupe scolaire Victor Hugo	77 064 €	50 000 €	25 000 €
Raizeux	Réhabilitation d'un bâtiment en centre intergénérationnel	36 130 €	34 994 €	17 497 €
	Réhabilitation d'un bâtiment en salle communale et logements	15 492 €	15 006 €	7 503 €
Senlisse	Remplacement de la chaudière de l'ensemble mairie-école Remplacement des radiateurs de la cantine	15 704 €	15 704 €	7 852 €
Sonchamp	Changement des menuiseries de l'école La Genetière Remplacement des radiateurs de la cantine Installation de la Gestion Centralisée des Bâtiments	51 721 €	50 000 €	25 000 €
Le Vésinet	Changement des menuiseries de l'école des Charmettes	79 097 €	50 000 €	25 000 €
SIVOS Bonnières	Remplacement de la chaudière du gymnase Marcel Pagnol	12 965 €	12 965 €	6 483 €
TOTAL		266 990 €	261 583 €	130 792€